

Octobre 2008

Revue Municipale
d'information

n°54

Beauzac infos



sommaire

Edito p 02

Travaux sur la commune ... p 03

Vie Beauzacoise p 05

Garde des pharmacies p 17

Numéros utiles p 18

Calendrier des manifestations . p 19

Directeur de publication :
Commission «Communication»



www.ville-beauzac.fr

e-mail: mairie@ville-beauzac.fr

édito

Chers compatriotes,

Lors des Elections Municipales de Mars dernier, nous avons annoncé la poursuite de **l'Aménagement du centre-bourg**.

Dans sa séance du 26 Septembre, le nouveau Conseil Municipal a confirmé la désignation d'un maître d'œuvre, MR. Jacques VARENNES. Cet architecte a déjà travaillé sur ce projet, en présentant plusieurs dessins d'aménagement de la place du Marché et des places contiguës. Ces esquisses non validées ont été projetées lors d'une réunion publique Espace des Remparts le 13 Octobre 2006 pour donner une idée des possibilités d'aménagement.

Lors d'un vote du 09 Avril 2004 pour l'achat de la Maison Varenne, le Conseil a pris le parti de la démolition des deux maisons devenues propriété communale. Depuis l'Architecte des Bâtiments de France, consulté, a donné un avis favorable à cette opération dans une lettre du 27 Juillet 2007 avec quelques remarques intéressantes ; les voici :

« Les limites du bourg d'origine de Beauzac sont faibles et je n'ai pas les éléments me permettant de juger ce qu'était la densité bâtie au Moyen Age.

« Depuis le XVIIème siècle, le village est sorti de ses murailles et s'est éparpillé sans plan d'ensemble ; tout depuis n'est que rues et routes laissant une impression de désorganisation et appelant à la création d'un espace convivial qui n'existe pas à l'heure actuelle. Il est naturel de positionner cet espace au centre historique comme l'ont fait de nombreux bourgs et villes.

« Bien sûr, le sacrifice de deux immeubles peut paraître, proportionnellement au bâti existant, important, mais si cela permet un meilleur développement du projet, nous devons l'envisager.

« Après présentation par mon confrère Varennes des aménagements prévus, j'ai orienté le projet vers plus de rigueur et la présence d'un mail Est-Ouest permettant une lecture franche de ce nouvel espace, trop de maniérisme risquant de monopoliser l'attention alors que le bâti doit demeurer le plus important ; un espace étant d'abord défini par ce qui le borde.

« S'il le faut, lors de la prochaine présentation du projet, je proposerai d'autres modifications de détail pour arriver à une crédibilité maximum.

« Voici donc, le résultat de mes réflexions qui me permettent d'approuver le choix de la municipalité sur le fond, avant que de l'approuver sur la forme »

L'aménagement doit donc être retravaillé dans cet esprit. Rappelons les objectifs poursuivis :

- Dégager un espace suffisant pour remplir au mieux les fonctions de la place du Marché
- Desserte des habitations, de l'Eglise, de l'école, du cabinet de médecins ;
- Accès aux commerces sédentaires et forains et aux services ;
- Mise en valeur de l'Eglise et réalisation d'un accès handicapé.
- Maintien limité d'une circulation et d'un stationnement pour les résidents sauf les jours de marché.
- Végétalisation de l'ensemble avec plantation de jeunes arbres et reconstruction des trottoirs en mauvais état.

Le projet est inscrit pour partie au financement du Conseil Général, présenté par la Communauté de communes : contrat C.G.2.D. 2007 – 2009.

De toute évidence, notre enceinte fortifiée se doit d'être plus accueillante et plus belle aussi pour les habitants eux-mêmes et pour les visiteurs.

Jean PRORIOU
votre Maire

PROGRAMME DE VOIRIE 2008

Suite au travail de la Commission des travaux, le bureau d'études PETIOT Michel d'Aurec sur Loire a réalisé une étude sommaire du programme de voirie 2008.

Il concerne :

- le goudronnage en tri-couche des chemins communaux suivants : Chemin de Riou-Petit, Chemin de Vaures - Les Garnasses (après travaux sur réseau électrique), La Dorlière (accès au théâtre de verdure), Confolent (Accotement tri-couche et enrobé avec grilles d'eaux pluviales), Chemin de Vaures à Ranc
- le goudronnage en enrobé à chaud des rues et des chemins communaux suivants : Rue de la Grande Fontaine (Croisement avec le chemin du Suc), Cimetière (accès vers nouveaux caveaux), Rue de la Croix Verte, Chemin de Chizeneuve (création de refuges), Chemin du Rousson aux Pinatons dans sa partie basse, Chemin du Monteil (vers maison Dallet)
- Le « re-profilage » du Chemin de Grandchamp à Chossac
- L'ouverture du Chemin du Montourtier

Le montant total des frais pour la réalisation du projet "Goudronnage 2008" s'élève à 211 692,00€ TTC. A noter que le goudronnage des trottoirs du Verdoyer vers la Maison de Retraite a été déjà réalisé.

Les premières sessions de goudronnage de la Commune débuteront au mois d'octobre 2008.

LE PONT DU THEIL

Les années et les caprices de l'Ance, avaient sérieusement attaqué le pont du Theil qui s'était éboulé. Dans l'urgence et par sécurité, des travaux ont été réalisés par l'entreprise STBB de Beauzac. Après une pêche électrique, une déviation du cours de l' Ance a été faite pour pouvoir couler un mur en béton et renforcer le socle de la pile côté village. L'accès a été neutralisé pendant les travaux mais le pont est maintenant ouvert à la circulation avec toujours une limitation à 3,5 tonnes.



LOSANGES AU CŒUR DE BEAUZAC



L'enrobé a été refait avenue Maréchal Foch, entre la Poste et le porche Est. Ces travaux nécessaires ont été programmés et financés par le Conseil Général. La mairie a pris en charge le traçage des bandes blanches et des passages protégés. Deux losanges ont été rajoutés pour embellir et marquer le centre bourg. De plus leur effet visuel a pour but de mobiliser l'attention des automobilistes qui de ce fait ne reprennent pas de la vitesse.

LE STATIONNEMENT A BEAUZAC

La commission environnement a recensé **170 places** de parking disponibles en centre bourg

- Mairie – Espace de l'Europe :	37 places	- Place de la Victoire :	6 places
- Mairie – Fontaine :	5 places	- Rue de l'Ancienne Poste :	3 places
- Arrêts minutes :	9 places	- Rue de l'Echauffat :	14 places
- La poste :	2 places	- Médiathèque :	21 places
- Espace Peyron :	21 places	- Le lavoir :	5 places
- Maison St Régis :	4 places	- Place du Marché :	14 places
		- Le Pré Clos :	30 places

Utilisez les ... c'est un geste citoyen

LA RENTREE SCOLAIRE



Le maire accompagné de membres du conseil municipal, a rendu visite aux enfants des écoles.

ECOLE PUBLIQUE

Cette année les enfants ont repris le chemin de l'école le mardi 2 Septembre pour la semaine de quatre jours. L'école publique compte cette année 212 élèves répartis en 8 classes. La directrice Delphine PETIOT, en congé maternité, est remplacée par Hervé MARGOT. Tel : 04 71 61 46 40 – Email : ecole-beauzac@orange.fr

Les Classes se composent ainsi :

Primaire :

- CM2 : Dominique ROCHE
- CM1 : Nathalie BENOIT
- CE2 : Jean-Luc FAURE
- CE1 : Vincent GUILLAUMOND
- CP : Catherine GUILLAUMOND



Maternelle :

- Grande Section : Hervé MARGOT (Mme Claude BARLET assure la décharge de direction)
- Moyenne Section : Florence THIERSE + Elisabeth CANTAIS
- Petite Section (PS2+ PS1) : Betty MOULIN

L'école Publique dispose d'agents communaux qui sont répartis ainsi :

- Patricia GIRAUD s'occupe de la garderie du matin, des inscriptions à la cantine et le soir de la répartition des enfants dans les différents bus scolaires.
- Séverine CHISSOS et Mme Sylvie ROYER aident l'équipe enseignante et s'occupent de l'entretien des bâtiments.
- Eliane MARTIN accompagne et surveille les enfants à la cantine.
- Marie-Line VARENNE se charge de la garderie du soir.
- Françoise RIVORY et Chantal DOUPLAT sont les deux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), elles secondent les instituteurs.

Cette année l'école dispose d'une A.V.S (Auxiliaire de Vie Scolaire) en la personne de Nadine JOUVE. Elle effectue 12 heures par semaine pour s'occuper d'un enfant en primaire. Dominique FESSLER (emploi de vie Scolaire) est chargée des tâches administratives.

ECOLE PRIVEE ST JOSEPH

A l'école St-Joseph, ce sont 155 élèves répartis en 7 classes qui ont débuté une nouvelle année scolaire. Sous la houlette de Bernadette CHABROT, directrice, huit institutrices et quatre agents contribuent au bon fonctionnement de l'établissement.

Tél. : 04. 71. 61. 47. 57 Fax : 04. 71. 61. 50. 06

Email : ec43.priv.beauzac.saintjoseph@ac-clermont.fr

Le personnel enseignant :



PS1 : Séverine GENEST-FAURE et Claire-Lise ARGAUD

PS2 : Séverine GENEST-FAURE et Claire-Lise ARGAUD

MS : Bernadette CHABROT et Patricia THEVENON

(en décharge de direction)

GS : Bernadette CHABROT et Patricia THEVENON

(en décharge de direction)

CP : Marie-Noëlle COULOMB

CE1 : Anne BOIZARD

CE2 : Sandrine QUIBLIER

CM1 : Catherine VASSELON

CM2 : Delphine CHATARD

Le Personnel non enseignant :

Josiane PONCET assiste la directrice dans les tâches administratives, seconde la maîtresse en classe, assure la garderie du matin, la cantine et l'entretien des classes.

Nathalie POMPEL aide la maîtresse, veille au ramassage scolaire et à l'entretien des bâtiments

Martine THIEBAUT, EVS (Employée de vie scolaire), aide les enfants dans les classes et à la cantine.

Marie-Christine ARNAUD assure la surveillance de la sieste, la garderie du soir et l'entretien des bâtiments.

Cette année, les maitresses guident les études dirigées et le soutien scolaire.

LE SOU DES ECOLES PUBLIQUES

Le SOU des Ecoles est une association à but non lucratif qui rassemble les parents d'élèves de l'Ecole Publique de Beauzac. Son objectif : organiser des manifestations afin de financer les projets éducatifs des enseignants. Ces projets, divers et variés, sont toujours dans l'intérêt de **l'enfant** : spectacles, cinéma, classes découvertes, goûter offert lors du cross, stages sportifs, voyage de fin d'année...

Les bénéfices récoltés par les manifestations du SOU servent également à financer des activités telles que l'initiation à l'anglais dans les petites classes, le théâtre chez les plus grands...

Pendant cette année, le SOU a organisé plusieurs manifestations telles que :

- Les 2 (désormais renommées) bourses aux vêtements
- La foire au boudin
- Le marché de Noël + tombola
- Le bal
- Le concours de pétanque

Le succès de ces manifestations repose chaque année sur la participation d'une vingtaine de familles que nous remercions chaleureusement et sans lesquelles le SOU n'existerait pas. Nous tenons à remercier également les enseignants et le personnel de l'école pour leur dynamisme.

De plus, même si l'année scolaire 2007/2008 fut une année difficile, avec beaucoup de changements, particulièrement au niveau de la présidence, les résultats sont là :



- Il y a longtemps que le bal de la vogue n'avait connu une telle affluence,

- lors du concours de pétanque de nouveaux parents se sont mobilisés (et nous les en remercions une nouvelle fois !)

C'est donc avec un optimisme renouvelé et une motivation renforcée que l'équipe du Sou aborde cette nouvelle année.

Nous invitons les familles nouvellement installées à venir nous rejoindre.

On n'est jamais trop nombreux !

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Mme Cristel Chalard Tél. 04-63-71-50-57 (le soir)

Melle Cécile Olier Tél. 04-71-61-55-51

PPM (POINT PUBLIC MULTIMEDIA)

Rue des Remparts – en Mairie (côté terrasse)
Tel : 04.71.61.47.49
e-mail : webmestre@ville-beauzac.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi 10h00 – 12h00
Mercredi 10h00 - 12h00 (réservé à l'initiation informatique)
14h00 – 16h00
Jeudi 10h00 - 12h00
Vendredi 10h00 – 12h00
14h00 – 16h00
Samedi 10h00 – 12h00
14h00 – 16h00

Vous désirez :

- Taper des courriers, un rapport de stage,
- Réaliser une présentation,
- Créer une affiche, une page web,
- Scanner des photos, les retoucher, imprimer,
- Rechercher de l'information sur Internet,
- Communiquer avec d'autres personnes via le réseau Internet (e-mail, dialogue en direct)

Le Point Public Multimédia vous accueille

Matériel : 4 PC multimédias équipés de lecteur-graveur de DVD, 1 imprimante couleur, 1 scanner.

L'initiation à l'informatique a lieu le Mercredi matin de 10h à 11h30
Pour l'inscription s'adresser à Franck FLORIN en Mairie

CANTINE SCOLAIRE

Le service de la cantine est assuré par Marie Line VARENNE et par Hélène LAMEIRA. Le nombre de repas servis est encore en augmentation puisqu'il peut y avoir parfois 120 enfants.

Rappel :

Les parents doivent inscrire leurs enfants à la cantine le vendredi matin, dans les écoles, pour la semaine suivante. En cas d'inscription tardive, les parents doivent téléphoner en mairie. Durant l'année scolaire, il ne sera toléré que 3 inscriptions tardives par famille. Nous demandons aux parents d'être très rigoureux et de remplir correctement les fiches d'inscription qui vous sont fournies dans les écoles.

Merci de votre compréhension.



RAMASSAGE SCOLAIRE



Depuis toujours, à BEAUZAC, le ramassage scolaire des enfants du primaire est un service gratuit pour les familles.

Cette année, les nouvelles règles du transport scolaire (suppression des strapontins et ceinture de sécurité obligatoire) ont obligé la Commune à ne plus utiliser le bus scolaire RENAULT âgé de plus de 18 ans.

De ce fait, le circuit de Grand, le Plat, Chevalier, Peyragrosse, le Monteil, Pirolles, Lioriac et les Préaux effectué par ce véhicule a été confié aux Transports GOUNON qui utilisent un car de 33 places conduit par Mr ARNAUD.

Par ailleurs, le Conseil Général, souhaitant rationaliser les circuits, a imposé que le bus scolaire de 22 places de l'entreprise GOUNON conduit par Mme VYE qui descend à Pont de Lignon les élèves de BEAUZAC scolarisés aux collèges et lycées d'Yssingeaux, assure en remontant le ramassage des élèves de Confolent, scolarisés dans les écoles primaires d'où un avancement des horaires pour ces derniers. Ce car dessert ensuite les villages de Peyre, le Fraisse-Haut, Vaures.

Un circuit avec un véhicule léger (9 places) de l'entreprise GOUNON est créé pour desservir à la fois le secteur de Grandchamp, le Viillard et le secteur de Theil, Chizeneuve et Bérard. Ce service est assuré par Mme COTTIN.

La Commune avec le bus IVECO continue d'assurer le ramassage scolaire du secteur de Brenas, Bransac et La Para, puis celui du Cortial Haut et Chazelet. Plusieurs agents sont habilités à conduire ce bus, il s'agit de Robert ROURE, Stéphane MAURIN, Wilfried MONTELMAR et Christophe DUGAT.

Ce sont donc quatre bus qui sillonnent la Commune pour transporter les 124 enfants inscrits au ramassage scolaire.

JOURNEE DU PATRIMOINE

Les Amis du Vieux Beauzac et l'Office de Tourisme de Beauzac ont proposé des visites guidées gratuites le 20 et 21 septembre à Beauzac, visites ouvertes à tous, des plus petits aux plus grands. Visite de **l'Eglise et du Château, le four et de la maison de la Béate de Chazelet.**

Office de Tourisme - Place de l'Eglise - 43590 BEAUZAC

TEL : 04.71.61.50.74 - FAX : 04.71.61.50.62

Email : office@beauzac.com

<http://www.beauzac.com/>

MEDIATHEQUE



Horaires d'ouverture :

Mardi	13h30	16h30	
Mercredi	9h00	13h00 - 16h00	17h30 (fermée les Mercredi Heure du Conte voir affichage)
Judi	16h30	19h30	
Vendredi	16h30	18h30	
Samedi	9h00	12h00	

Chaque lecteur peut emprunter 3 ou 4 livres, 1 CD et une revue pour une période de trois semaines maximum.

La carte lecteur vous fait profiter non seulement des quelques 7000 ouvrages de la médiathèque mais elle vous donne également accès gratuitement à Internet dans ses locaux mais aussi au Point Multimédia de la Mairie. Venez vous renseigner.

Quelques propositions d'animations pour ce dernier trimestre 2008 :

Octobre 2008

Thématique nationale : la jeunesse.

« Le livre de jeunesse et la lecture des jeunes »

Exposition autour de Grégoire Solotareff - auteur-illustrateur jeunesse

Heure du conte

Mercredi 15 Octobre à partir de 15 h sur le thème des Contes

Mercredi 17 Décembre à partir de 15 h sur le thème de Noël

Ces activités sont gratuites mais il faut s'inscrire obligatoirement car le nombre de places par session est limité

Rencontre avec un auteur

Vendredi 7 Novembre à partir de 18h : Mme NOUSCHI nous présentera ses derniers écrits

Cette liste d'animations n'est pas exhaustive, alors pensez à consulter l'affichage en médiathèque et en mairie.

Et pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Isabelle Reber au 04.71.61.50.34

COMITE DE JUMELAGE



33, c'est le nombre de jeunes de 13 à 17 ans qui ont participé aux Olympiades fin Juillet, organisées en collaboration avec la Fédération des villes jumelées de Haute Loire, présidée par Angèle APCHER de Brives-Charensac.

14 Camiglianèsi et 19 Beauzacoises et Beauzacois ont fait partie d'un groupe de plus de 200 jeunes de tout le département, mais aussi, d'Allemagne, de Belgique, et d'Italie. Ils ont pratiqué le Foot, le Volley, le Basket, le Hand, ou le Rugby dans différentes communes, et ont découvert



le patrimoine de chacune d'elles. Bas-en-Basset, Saugues, St-Pal-en-Chalencon et Brives-Charensac étaient de celles-ci. Ils ont passé une journée avec Cap Evasion où ils ont échangé autour d'une piscine, sur un terrain de boules ou autour d'un barbecue.

A St-Etienne, ils ont visité le musée de la mine et le stade Geoffroy GUICHARD. Si nous ajoutons à cela un film Italien en plein air et en VO et une soirée festive avec les familles d'accueil, la municipalité et les membres du comité, nous arrivons à une semaine d'échanges inoubliable et bien remplie.

Le Maire de Camigliano Vincenzo CENNAME et la présidente du comité Marilèna ont fait le voyage pour montrer leur attachement au jumelage. 4 boulistes de la botte Italienne ont pu se frotter à la "Lyonnaise" à la Boule des Amis accompagnés de membres de la Boule Riveraine.

Le coût de l'échange de 2 500 € a été pris en charge par le Comité de Jumelage qui remercie les familles d'accueil, Cap Evasion, les 2 associations de boules, la municipalité et les membres du comité qui ont activement participé à cette réussite.

Il faut penser maintenant à préparer le 10ème anniversaire du jumelage prévu en 2009.

A noter : assemblée générale le 6 novembre 20h - espace des remparts



FORUM DES ASSOCIATIONS

Depuis quelques années, le début du mois de septembre est le rendez-vous du Forum des Associations.

Le Samedi 8, la Maison des Associations, la bien nommée, accueillait plus de vingt responsables d'activités diverses proposées au public, qu'elles soient sportives ou culturelles. La plupart sont regroupées au sein de l'Association Familiale Rurale. Les visiteurs, venus nombreux, pouvaient se renseigner, faire leur choix et s'inscrire ou inscrire leurs enfants dans les différents clubs.

Cette année trois nouvelles activités sont proposées : Le Self-défense, en partenariat avec le Karaté, La Danse Country en partenariat avec le Rock et l'activité « danses de salon » (paso, tango, valse, samba, chacha).

Si vous n'avez pu assister à ce Forum, vous pouvez obtenir des précisions sur les activités présentes à BEAUZAC, auprès de l'Office de Tourisme, au 04.71.61.50.74



Activités	Lieu	Jour	Téléphone
Gymnastique	Salle Polyvalente	Lundi : 18h15-19h15 Mardi : 20h15-21h45 Vendredi : 09h30-11h00	04.71.61.41.22
Judo	Salle Polyvalente	Lundi : 17h00-19h00	04.71.61.50.42
Tennis de Table	Maison des Associations	Lundi : 19h30-22h00 (féminine) Mercredi : 14h-16h (jeunes) Vendredi : 19h30-22h30 (licenciés)	04.71.61.82.34
Yoga	Maison des Associations	Jeudi : 10h00 – 11h30	04 71 61 42 67
Rock	Salle Polyvalente	Vendredi : 20h00–21h00 (enfants débutants et 2° /3° années + adultes débutants)	06.85.72.58.48
Rock sauté	Maison St Régis salle n° 12	Vendredi 19h30 – 21h00 (ados)	
Country	salle polyvalente	1 vendredi sur 2 de 21h – 22h30 (enfants et adultes débutants)	
	Maison St Régis	Lundi de 18h30 – 20h00 (adultes 2° et 3° années)	
Club des Marcheurs		1er Dimanche du mois : 14h départ salle polyvalente 3ème samedi du mois : 08h15 départ place du Pré-Clos	04.71.61.57.29
Dessin	Maison des Associations	Vendredi : 16h45-19h15	04.71.61.58.09
Natation		Samedi : 10h15-13h15	04 63 71 80 07 04 71 61 42 23
Club Féminin	Ancienne Bibliothèque	Lundi et Jeudi : 14h30-17h30	04.71.61.57.29
Expression corporelle	Maison St Régis salle n° 12	Mercredi : 14h30 (enfants de 4 à 6 ans)	04.71.61.50.66
Danse Classique	Maison St Régis salle n° 12	Mercredi : 15h45 (à partir de 6 ans)	
Danse moderne	Maison St Régis salle n° 12	Mercredi : 17h15	
Danse moderne - contemporain	Maison St Régis salle n° 12	Mardi : 09h45	
Danse de salon	Maison St Régis salle n° 12	Jeudi : 20h00	04 71 66 31 56
Musique	Maison St Régis	(solfège, éveil musical, batterie, instruments)	04.71.61.44.06
Club des aînés	Salle des Remparts	Jeudi : 14h00	04.71.61.43.63
Ensemble vocal	Maison des Associations	Mardi soir : 20h30	04.71.61.48.26
Anglais	Maison des Associations	Lundi 16h45 – 18h00 (7/10 ans) Mardi 16h45 – 17h45 (4/6 ans) Jeudi : 9h30-11h00 (adultes)	04.71.61.45.03
Patois	Maison des Associations	1 mardi sur 2 : 18h30	04.71.61.44.06
Modelage-sculpture poterie Raku	Local Assoc.	Lundi : 14h00-16h30 (adultes) Mardi : 20h30-22h00 (adultes) Mardi + Vendredi : 17h00 – 18h30 (enfants & collégiens)	04.71.61.52.04
Cap Evasion	Centre de Loisirs à Vourze	Mercredi toute la journée et vacances scolaires	04.71.61.52.04
Aéro-modélisme		Initiation pilotage pour enfants à partir de 12 ans	04.71.61.54.27
Tennis		Mardi, jeudi et samedi	04.71.61.55.97
Karaté self défense	Salle Polyvalente	Mardi et jeudi : 18h30-19h30 (enfants) 21h-22h (adultes) Mercredi 19h00 à 21h30 (à partir de 12 ans)	04.71.61.54.62
Couture ados et jeunes adultes	Centre de Loisirs à Vourze	Vendredi 20h00 – 22h00	04 71 61 52 04
Accueil ados 14-17 ans	Le Beaucaul	Mercredi 14h00 – 18h30 Vendredi 17h30 – 20h00 samedi 14h00 – 18h00 et vacances scolaires	04 71 61 52 04

CHEMINS DE RANDONNEES

L'appel des marcheurs

Les sentiers balisés crient à l'aide.

Les fortes pluies de cette année ont favorisé une végétation luxuriante. Les sentiers sont encombrés même embroussaillés. Les marcheurs ont quelques difficultés à se frayer un passage.

Ces chemins de randonnée permettent de mettre en valeur notre patrimoine et d'apprécier la beauté de notre campagne. Ils représentent un atout touristique, le tourisme étant un secteur économique à encourager.

Pour la remise en état et l'entretien de ces parcours, balisés avec soin par des bénévoles, le président Christian CHEYNARD lance un appel à tous les volontaires. Les travaux de nettoyage seront organisés en fonction des disponibilités de chacun. Vous passerez ensemble des moments très sympathiques.

Bien vouloir contacter C. CHEYNARD au 04 71 61 57 29

LES MAISONS FLEURIES

L'été est propice à l'embellissement de notre Commune. C'est pourquoi, chaque année avec l'appui de la Municipalité, l'Office du Tourisme organise le concours des maisons fleuries. Neuf participants se sont inscrits et après déplacement chez chacun d'eux, le jury a pu les départager.

Le dimanche 7 septembre, à l'Espace des Remparts, Séverine CHANUT, Présidente, en présence de Jean PRORIOL, Député-Maire, Daniel GIDROL, Premier Adjoint, Monique SURREL, Adjointe et des membres de l'O.T, a proclamé les résultats et attribué les récompenses :

Catégorie Maisons et Jardins :

- 1- Santine COURBON de Chizeneuve
- 2- Odette REY La Garenne
- 3- Antoine FAURE Le Verdoyer
- 4- Simone MUTHUON , de Chazelet
- 5- Thérèse MARTIN des Granges
- 6- Solange MATHELIN, Le Chabanou
- 7- Boule des Amis du Pré Clos



Catégorie Balcons et Fenêtres :

- 1- Antoinette STUTZMANN HLM Le Blanchard
- 2- Eliane BARLET, Le Rousson

Monsieur le Maire félicitait les lauréats et Séverine CHANUT, en les encourageant à renouveler cette manifestation chaque année. Le bon goût des jardiniers municipaux fut également évoqué, dans leur choix des couleurs des plantes mises en place, pour embellir le bourg.



RENCONTRE REGIONALE DU DIMANCHE 3 AOUT 2008



La traditionnelle rencontre régionale sur le thème de l'Auvergne, organisée par l'Office de Tourisme de Beauzac a débuté par le défilé dans les rues, avec la Fanfare de Beauzac et le Groupe folklorique « Escapade de Crantilleux ». Après le défilé et la prestation de la Fanfare, Mr Jean PRORIOU Maire de Beauzac, Mme Séverine CHANUT-OLLIER présidente de l'Office de Tourisme et toutes les personnalités présentes prenaient la parole.

Dans la journée ; le groupe folklorique a effectué des démonstrations de danses de plusieurs pays pour la plus grande joie des spectateurs.

Pour la brocante et le vide grenier, les visiteurs et acheteurs se pressaient pour chiner et admirer les divers objets.

Mr CHAUPUIS du restaurant « la Vieille Ferme » avait préparé le déjeuner pour les gourmands. Au menu Tartiflette à emporter ou à manger sur place.

A 17h00 Le concours de la tarte salée ou sucrée avait lieu sous la présidence de Mr Bruno MONTCOUDIOL, meilleur ouvrier pâtissier de France et de 7 autres membres du jury dont les restaurateurs de Beauzac, Mme CHAUPUIS de « La Vieille Ferme », Mme GRANGEON de « L'Air du Temps », Mr CAIRE de « La Table du Barret », de 3 élus municipaux dont Mr Jean PRORIOU Député Maire, Mme Monique SURREL adjointe, Mr Jean Pierre MONCHER conseiller municipal, et de Mme Séverine CHANUT-OLLIER présidente de l'Office de Tourisme.



37 tartes ont été goûtées et jugées. Les 3 gagnants de la catégorie tarte sucrée sont : Mme Sylvie VIALLET de Bas en Basset, Melle Anne CHANUT de Beauzac et Mme Evelyne MALIGE de Beauzac.

Les 3 gagnants de la catégorie tarte salée sont : Mme Josiane RICHARD de Beauzac, Mr René PIOT de Beauzac et Mr Josselin CLAVIER de Beauzac. Ils ont reçu un colis contenant du matériel de cuisine, livre, vin, un stage de cuisine offert par le restaurant « La Table du Barret », repas offerts par les restaurants « La Vieille Ferme », « L'Air du Temps », « Les Pêcheurs » et « Les Remparts » ainsi que de nombreux autres lots offerts par les fournisseurs de nos restaurateurs.

Le plus jeune participant Paul DI CRESCENZO 7 ans et le plus âgé Mr Charles MENARD 83 ans ont aussi été récompensés. Tous les enfants ayant participé, ont reçu une BD sur la cuisine offerte par le Conseil Général.

Les membres de l'Office de Tourisme remercient les participants d'être venus si nombreux, les restaurateurs de leur participation et des lots offerts, ainsi que les fournisseurs de nos restaurateurs pour leur générosité.

Les gagnants ont ensuite jugé les tartes des restaurateurs de « La Vieille Ferme », « La Table du Barret » et « L'Air du Temps ». Le trophée a été remporté par l'équipe de cuisine du restaurant « La Table du Barret », trophée qui sera remis en jeu l'année prochaine.

La Tombola :

Les membres de l'Office de tourisme remercient la SNCF et en particulier Alain DANCETTE, responsable de lignes T.E.R sur le département de la Haute-Loire, et les commerçants de Beauzac pour leur générosité en offrant des lots pour la tombola. L'heureux gagnant de la tombola est Mr Pierre BOURGIS de Beauzac qui remporte le 1er prix soit un aller retour en 1ère classe pour 2 personnes en TGV pour Paris. Onze autres lots ont été gagnés.

Tout au long de cette journée, les rues de la cité étaient animées par Mix'elle sono, de nombreux stands d'artisanat, des produits du Terroir (vin, fromages, saucissons, café, savon etc...), des démonstrations des vieux métiers (maréchal ferrant, dentellières de Retournac, fabricant de fuseaux) ainsi que des animations pour les enfants.

Avec le soleil, de nombreux exposants et visiteurs étaient présents pour notre fête qui eut un grand succès.



NOCES DE PALISSANDRE



Le 19 Août 1943, Marie-Louise FAVIER et Marc CALVET, s'unissaient à BEAUZAC. 65 ans de mariage méritaient d'être fêtés ; c'est pourquoi la Municipalité et les membres du CCAS conviaient le Samedi 30 Août à l'Espace des Remparts, les époux CALVET, âgés respectivement de 87 et 88 ans, ainsi que leur famille.

Se souvenant de cet heureux jour, Marie-Louise et Marc ont écouté émus, la lecture de l'acte de mariage de 1943, par le Député-Maire Jean PRORIOL. Quatre enfants sont nés de cette union. Trois filles et un fils qui leur ont donné 12 petits-enfants et 15 arrière petits-enfants.

La maison des « côtes » a abrité leur vie de couple et de parents pendant toutes ces années. Marc agriculteur, mais aussi collecteur de lait, n'a pas compté ses heures de travail pour élever sa famille. En 1947, Marc s'est engagé dans la vie publique de la Commune en tant que conseiller, aux côtés du Maire Mathieu PRORIOL. Il sera ensuite adjoint.

Aujourd'hui Marie-Louise est à la Maison de retraite. Chaque jour Marc lui rend visite tôt le matin.

En souvenir de cette heureuse journée, une plante et un chèque leur furent offerts. Marc remerciait Jean PRORIOL et les membres du CCAS en souhaitant que chacun puisse vivre le même bonheur qu'ils ont vécu ce jour.

Le pot de l'amitié a clos cette émouvante manifestation, puis les époux CALVET, avec leurs enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, se sont rendus « aux Côtes » pour fêter leurs noces de palissandre, en partageant le repas préparé dans la maison familiale.

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Cette distinction peut être attribuée aux familles qui réunissent certaines conditions. Pour la promotion 2008, les mères ou pères de familles qui ont élevé au moins quatre enfants peuvent faire acte de candidature. Pour cela, il suffit de se présenter en Mairie avant le **31 Octobre 2008** muni du livret de famille, attestation de scolarité pour tous les enfants d'âge scolaire

CAP EVASION

Un été au nouveau centre de loisirs... et à la rentrée comment ça marche ?

Après avoir fêté ses 10 ans en juillet, l'accueil de loisirs CAP EVASION a fermé ses portes vendredi 29 août et, pour clore la saison estivale, une soirée « repas/jeux » a été proposée aux parents à partir de 18h00.

Pendant les deux mois de vacances, les enfants âgés de 3 à 13 ans ont pu se familiariser avec le nouveau centre tout neuf situé au pôle enfance jeunesse, à Vourze. C'est dans ces nouveaux locaux qu'ils ont ainsi pu découvrir de nombreux jeux et diverses activités manuelles, sportives, d'expression..., participer aux ateliers de création : informatique, photo, cuisine, bricolage... Piscine, poney, accrobranche, mini camps étaient aussi au programme.

Les adolescents de 14 à 17 ans ont aussi pu se retrouver au « Beaucal » situé rue de l'espace Peyron, pour participer à diverses sorties et activités de loisirs. Durant tout le mois de juillet, les jeunes ont donné de leur énergie à l'embellissement intérieur du local. Pendant la période scolaire, **l'accueil ados sera ouvert tous les mercredis à partir du 17 septembre, les vendredis soirs et samedis de 14h à 18h30**. Un animateur sera disponible pour les aider à mettre en place leurs projets.

Depuis le 3 septembre le centre de loisirs enfants (à partir de 3 ans) ouvre tous les mercredis de 8h00 à 18h00, avec le même fonctionnement que pendant les vacances : accueil à la demi-journée ou à la journée, possibilité de prendre des repas chauds sur commande à l'avance ou d'amener un pique-nique. Le programme des activités sera affiché chaque semaine au portail des écoles.





Spécialement pour les 8-13 ans, différents ateliers seront proposés tous les mercredis matin dès le 17 septembre au choix des enfants : arts du cirque, « nature et bricolage », arts créatifs (mosaïque, couture, poterie, cuisine...).

L'association Cap Evasion propose aussi des ateliers à l'année :

- modelage/sculpture pour les adultes (tous les lundis 14h -16h mardis et jeudis 20h30-22h30),
- poterie pour les enfants à partir de 10 ans (les mardis et vendredis 17h - 18h30),
- couture création ados/jeunes adultes (tous les vendredis soir 20h à 22h)
- **Création d'un atelier « arts du cirque » à partir de 11 ans (6ème) jusqu'à 100 ans !**

Tous les lundis soir au gymnase de 20h30 à 22h (50 € à l'année)

Renseignements complémentaires et inscriptions aux diverses activités au pôle enfance jeunesse ou par téléphone au 04 71 61 52 04.

Calendrier des ateliers du mercredi matin 1er trimestre (inscriptions obligatoires)

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
3 bricolage	1 Cirque Couture création (sup : 2€)	12 Cirque Cuisine (sup : 2€)	3 cirque mosaïque (sup : 2€)
10 bricolage	8 Cirque Couture création (sup : 2€)	19 Cirque Cuisine (sup : 2€)	10 Cirque Mosaïque (sup : 2€)
17 Cirque Art déco : Peinture tee-shirt (sup : 2€)	15 Cirque Art déco : Cadre home déco (sup : 2€)	26 Cirque Mosaïque (pour faire une fresque) (sup : 2€)	17 Cirque Mosaïque (sup : 2€)
24 Cirque Art déco : Horloge fimo (sup : 2€)	22 Cirque Art déco : porte-photo fleur (sup : 2€)		

ASSOCIATION ETC...

Une nouvelle association est en train de naître à Beauzac !

L'association etc..., à vocation culturelle, trouve son origine dans un double constat :

- Beauzac dispose d'un fort potentiel sur le plan artistique, de par sa localisation, ses infrastructures, et surtout la grande mobilisation de sa population au niveau associatif.
- certains beauzacois ont des compétences et des relations dans le milieu artistique qu'ils souhaitent mettre au profit de la vie culturelle de la commune afin de promouvoir les arts et favoriser la rencontre entre les publics.

L'association a donc pour but d'inviter les habitants de la Commune, dans leur diversité, à découvrir des arts et artistes qu'ils n'ont pas nécessairement l'habitude de voir. Sa mission est de favoriser la rencontre :

- entre les arts : musique, théâtre, sculpture, peinture, cinéma, arts plastiques, danse...
- entre les publics, d'ici et de la région, jeunes ou plus âgés, de styles artistiques différents...
- entre les artistes et les publics
- entre amateurs et praticiens de différents niveaux (débutants, avancés, professionnels).

Dans cette perspective, l'association se propose d'organiser, pour un public familial et dans un esprit convivial et festif, des événements qui réunissent autour d'un thème, des artistes « populaires » et connus du grand public, et des artistes qui le sont moins, ainsi que les habitants de Beauzac, et de la région, engagés, de quelque manière que ce soit, dans des pratiques culturelles et artistiques.

En 2009-2010, deux dates sont envisagées, à l'ouverture et la clôture de la saison culturelle. Pour démarrer, elles se dérouleront sur un jour et comprendront trois temps forts :

- un stage de perfectionnement pour musiciens confirmés et un concert des stagiaires
- des animations qui mobiliseront notamment :
 - les associations culturelles et artistiques de Beauzac, de la Communauté de Communes, et de la région
 - des artistes confirmés
- un concert en deux parties :
 - d'artistes perçus comme « élitistes » (jazz, musique classique, etc.)
 - d'artistes dits « populaires » connus au niveau national, voire international (musiques actuelles).

Un tel projet n'a de chance de réussir que s'il vous intéresse. Plusieurs associations beauzacoises ont déjà manifesté leur intérêt et la Commune envisage de le soutenir (mise à disposition des infrastructures en particulier). Mais votre implication à titre individuel est également nécessaire.

Pour toute information, vous pouvez contacter : Béatrice SEROR – 06 85 24 48 03 – seror.beatrice@wanadoo.fr

ENVIRONNEMENT

LE CHAUD ET LE FROID ONT ENCORE SOUFFLE

Le chaud pour un bon comportement des habitants qui ont utilisé l'espace "déchets verts" à côté des terrains de tennis. Ils ont respecté cet espace en ne déposant que des tontes, tailles ou déchets de jardins. Merci pour cet effort, mais ne laissez pas vos sacs plastiques de transport sur place.

Le froid, car malgré de nombreuses communications, on trouve encore des encombrants posés à côté des containers destinés aux seules ordures ménagères. C'est une pollution visuelle qui s'aggrave et qui n'a pas sa place en ce lieu. Contactez la mairie pour connaître le jour de ramassage à domicile, ou mieux encore déposez les à l'une des déchetteries de Bas ou Monistrol. (c'est gratuit). Une suggestion : Si vous changez un appareil ménager, faites reprendre l'ancien ; votre vendeur en a l'obligation.



Horaires d'hiver des deux déchetteries :

MONISTROL SUR LOIRE – Lieu-dit « Les Cheminches » - Tel : 04 71 66 39 95

	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 à 12h00	Fermée
Mardi	9h00 à 12h00	Fermée
Mercredi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Jeudi	9h00 à 12h00	Fermée
Vendredi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Samedi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Dimanche	Fermée	Fermée

BAS EN BASSET – Lieu dit « La France » - Tel 04 71 66 39 95

	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 à 12h00	Fermée
Mardi	9h00 à 12h00	Fermée
Mercredi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Jeudi	9h00 à 12h00	Fermée
Vendredi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Samedi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Dimanche	Fermée	Fermée

AIDE POUR LE FIOUL DOMESTIQUE

Le gouvernement a renouvelé l'aide exceptionnelle versée aux ménages non imposables qui se chauffent au fioul. (200 €)

Retrait des formulaires :

Les particuliers peuvent retirer les formulaires en Trésorerie de Monistrol sur Loire ou au guichet de la Mairie.

Vous pouvez également télécharger ce même formulaire sur :

www.impots.gouv.fr

(sur la page d'accueil, dans la zone recherche tapez : FIOUL, dans la partie du texte "les modalités de mise en œuvre de l'aide à la cuve 10 Septembre 2008", cliquer sur : "Lire les documents". Dans la fenêtre qui apparaît, cliquer sur "Formulaire de demande" en bas de page, sélectionner "AIDE-CUVE PDF non remplissable" puis cliquer sur : accéder au formulaire. Il ne reste plus qu'à imprimer)

Dépôt des dossiers :

Les dossiers doivent être déposés à la Trésorerie de rattachement du demandeur (identification de la trésorerie sur l'avis de non imposition), chargée de l'instruction de la demande avant le 30 Avril 2009.

Composition du dossier :

Le dossier est composé des éléments suivants :

- **formulaire de demande** d'attribution de l'aide exceptionnelle
- de la copie de **l'avis de non imposition** au titre des revenus de 2007 (avis comportant la mention « *Vous n'êtes pas imposables à l'impôt sur le revenu* »), au nom du demandeur
- pour les habitations individuelles :
- copie d'une facture de fioul domestique établie au cours de la période du 01 juillet 2008 au 31 mars 2009, dont le nom et l'adresse de livraison correspondent à l'avis de non imposition.
- pour les logements collectifs :
- attestation du gestionnaire de l'immeuble relative au mode de chauffage ;
- ou
- quittance de loyer ou décompte de charges permettant d'établir le mode de chauffage ;
- un RIB, RIP ou RICE au nom du demandeur

Il ne devra être déposé qu'une seule demande par bénéficiaire et par logement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

POLE ENFANCE JEUNESSE

L'inauguration du pôle enfance de Vourze aura lieu le Samedi 20 Décembre 2008 à 9h30

Nos joies

Naissances

MONTÉLIMART Anaïs
SCAION Merrone
VILLEVIEILLE Audrey
BRKIC Mélissa
BLANCHARD Léonny

Mariages

ROUX Sébastien & CAUQUIL Stéphanie
LIOGIER Laurent & MARTIN Isabelle
PIOCHEL Mickael & SAULNIER Lucie-Anne
IENTILE Vincent & VINCENT Lydie
LHERMET Eric & DELORME Christiane
RIOTOR Alain & SANCHEZ Jeannette

Nos peines

Décès

BERNARD Karen
CELLE Claudius
CHACORNAC Auguste
SATRE Jean Joseph
BELLO Marie-Louise

NOUVELLES ENTREPRISES

Changement de propriétaire VIVAL

Mr et Mme Franck et Laurence CARLIER ont remplacé Mr et Mme André-Jean et Annie CLAVIER au magasin VIVAL.

GARDE DES PHARMACIES

Les semaines de garde débutent le samedi soir à 19 heures jusqu'au samedi suivant à 19 heures

Semaine	Pharmacie	Adresse	Téléphone
27/09/08 au 04/10/08	Phie OLLIVIER	26 rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
04/10/08 au 11/10/08	Phie CELLE	Av. Mar. Foch • BEAUZAC	04.71.61.47.05
11/10/08 au 18/10/08	Phie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
18/10/08 au 25/10/08	Phie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04.71.57.40.85
25/10/08 au 01/11/08	Phie MOREL	36Pl. Mar Foch • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
01/11/08 (+ la nuit du 1er au 2)	Phie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl. République • RETOURNAC	04.71.59.41.30
01/11/08 au 08/11/08	Phie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl. République • RETOURNAC	04.71.59.41.30
08/11/08 au 15/11/08	Phie OLLIVIER	26 rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
11/11/08 (+ la nuit du 11 au 12)	Phie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04.71.57.40.85
15/11/08 au 22/11/08	Phie SOUVIGNET	35 Rte Nationale • St MAURICE de LIGNON	04.71.65.30.67
22/11/08 au 29/11/08	Phie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
29/11/08 au 06/12/08	Phie BRASSEUR	Pl.H. Champagnac • VOREY	04.71.03.40.13
06/12/08 au 13/12/08	Phie MOREL	36Pl. Mar Foch • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
13/12/08 au 20/12/08	Phie CELLE	Av. Mar. Foch • BEAUZAC	04.71.61.47.05
20/12/08 au 27/12/08	Phie OLLIVIER	26 rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
25/12/08 (du 24/12 à 19h au 26/12 à 9h)	Phie OLLIVIER	26 rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
27/12/08 au 03/01/08	Phie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl. République • RETOURNAC	04.71.59.41.30
01/01/09 (du 31/12 à 19h au 02/01 à 9h)	Phie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20

BESOIN D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE ?

- **En journée** : composez le numéro de téléphone de votre médecin traitant.
- **Hors des horaires d'ouverture du cabinet, la nuit, le week-end et les jours fériés** :

04.71.04.33.33 (numéro d'appel unique pour la Haute-Loire)

Ayez le bon réflexe !

Comment ça marche :

- ***Votre appel est traité par un permanencier qui vous demandera :***
 - le nom, le prénom, l'âge du malade, son adresse et son traitement en cours
 - le motif d'appel avec les principaux signes.
- ***Le médecin régulateur décide de la conduite à tenir, en fonction de votre besoin :***
 - conseil téléphonique
 - consultation
 - visite à domicile

En cas de RISQUE VITAL ... et uniquement Composez le 15

Quelques exemples :

- Coma (ne bouge plus, ne parle plus) ou perte de connaissance prolongée, convulsions,
- Etouffement,
- Douleur intense, continue et inhabituelle dans la poitrine
- Accident grave

En cas d'accident grave, les pompiers (18) interviennent en relation avec le 15.

Calendrier des manifestations

Octobre

Vendredi 3 Octobre	matin	Réunion des Aînés ruraux de Hte-Loire, salle Espace de la Dorlière
	20h30	MAJ Calendrier des Fêtes salle « Espace des Remparts »
Dimanche 05 Octobre	14h30	Cinévasion "WALL-E" à L'Espace « La Dorlière »
	17h	Cinévasion "Super Heroes Movie " à L'Espace « La Dorlière »
	20h30	Cinévasion " La momie 3, la tombe de l'empereur dragon" à L'Espace « La Dorlière »
	14h15	Marches avec départ Salle Polyvalente
Lundi 06 Octobre	9h	Ciné-école à L'Espace « La Dorlière »
	13h45	Ciné-école à L'Espace « La Dorlière »
	20h30	Cinévasion " Le premier jour du reste de ta vie" à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 11 Octobre	20h30	Théâtre one woman show « Ma vie de vache » à L'Espace « La Dorlière »
Mercredi 15 Octobre	15h00-18h00	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), salle Espace des Remparts
Vendredi 17 Octobre	20h30	CIEL ECRAN Théâtre « L'affaire de la rue Lourcine » à L'espace « La Dorlière »
Dimanche 26 Octobre	12h	Repas des Anciens espace « La Dorlière »

Novembre

Samedi 01 Novembre	17h	Cinévasion "Alvin et les Chipmunks" à L'Espace « La Dorlière »
	20h30	Cinévasion " La fille de Monaco " à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 02 Novembre	14h15	Marches avec départ Salle Polyvalente
	14h30	Cinévasion "Alvin et les Chipmunks" à L'Espace « La Dorlière »
	17h	Cinévasion " Dark Knight " à L'Espace « La Dorlière »
	20h30	Cinévasion " Le silence de Lorna " à L'Espace « La Dorlière »
Lundi 03 Novembre	14h30	Cinévasion "Alvin et les Chipmunks" à L'Espace « La Dorlière »
Jeudi 06 Novembre	20h00	AG du comité de jumelage à la salle « Espace des Remparts »
Samedi 08 Novembre	20h30	Spectacle concert musique du monde « Pain d'Epices » à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 09 Novembre		Cérémonie du 11 Novembre
BOURSE AUX VETEMENTS D'HIVER		
organisée par le Sou de l'Ecole Publique à L'Espace La Dorlière		
Lundi 10 Novembre	09h00 – 11h00	Dépôt des vêtements
	14h00 – 17h30	
Mardi 11 Novembre	09h00 – 11h00	Dépôt des vêtements
	14h00 – 17h30	
Vendredi 14 Novembre	9h00 – 18h00	Vente des vêtements
Samedi 15 Novembre	09h00 – 16h00	Vente des vêtements
Lundi 17 Novembre	14h00 – 17h30	Restitution des invendus

Vendredi 14 Novembre	16h-19h	Don du Sang – Espace la Dorlière - Petite salle
Dimanche 15 Novembre	14h00	Concours de couinche à la boule de Pont de Lignon
Mercredi 19 Novembre	9h00-12h00	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), salle Espace des Remparts
Vendredi 21 Novembre	20h30	CIEL ECRAN Humour « Festival du rire de Montreux » à L'espace « La Dorlière »
Samedi 22 Novembre	14h00	Championnat de clubs UBY à la boule des amis
	19h30	Soirée familiale du club de foot à la salle polyvalente
Dimanche 23 Novembre	14h30	Cinévasion "Versailles" à L'Espace « La Dorlière »
	17h00	Cinévasion " Parlez-moi de la pluie " à L'Espace « La Dorlière »
	20h30	Cinévasion " Faubourg 36 " à L'Espace « La Dorlière »
Lundi 24 Novembre	20h30	Ciné-club "Marius et Jeannette" à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 29 Novembre	14h00	Concours de couinche à la boule riveraine
	20h30	Spectacle « EPALLE Théâtre » à L'Espace « La Dorlière »

Décembre

Du 1er au 25 décembre		Calendrier de l'Avent organisé par l'Office de Tourisme et les Ecoles
Mercredi 03 Décembre	Journée	Elections Prud'homales – Salle "Espace des Remparts"
Vendredi 5 Décembre	Après-midi	TELETHON, salle Espace des Remparts
Samedi 6 Décembre	Journée	TELETHON, salle Espace des Remparts
Dimanche 07 Décembre	14h15	Marches avec départ Salle Polyvalente
		Gala de l'Association des Jardins du Soleil
	9h - 19h	Marché de Noël organisé par le Sou de l'Ecole Publique à la salle Espace des Remparts et à la Maison des Associations
Mercredi 10 Décembre	15h00-18h00	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), salle Espace des Remparts
Samedi 13 Décembre	14h00	Concours de tarot à la boule de Pont de Lignon
	20h30	Concert de l'ensemble vocal à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 14 Décembre	14h30	Cinévasion à L'Espace « La Dorlière »
	17h00	Cinévasion à L'Espace « La Dorlière »
	20h30	Cinévasion à L'Espace « La Dorlière »
Vendredi 19 Décembre	9h30 et 14h30	CIEL ECRAN "SOL EN SI" Espace La Dorlière"
	20h30	CIEL ECRAN "CRAZY HORSE" Espace La Dorlière
Samedi 20 Décembre	13h30	Après midi récréatif organisé par l'Office de Tourisme pour les enfants des deux écoles de Beauzac à L'Espace « La Dorlière ».
Dimanche 21 Décembre	14h30	Cinévasion à L'Espace « La Dorlière »
	17h00	Cinévasion à L'Espace « La Dorlière »
	20h30	Cinévasion à L'Espace « La Dorlière »